



Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail PROCÈS-VERBAL

Le 27 septembre 2001
10h30
Siège social, Édifice A - salle A

PRÉSENCES:	Représentants-es des travailleurs-es:	Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins, co-président Marlene Lalonde, AEFO - Virginiatown Lucie Loranger, FEESO - Val Gagné Aurel Perrier, SCFP - Cochrane
	Représentants-es du Conseil:	Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard Lyse Cardinal, École Sacré-Coeur - New Liskeard Guy Catellier, Point de service - Hearst Roger Gauthier, École secondaire Thériault - Timmins, co-président Lucie Hatton, Siège social - Timmins Louis Larabie, Point de service - Kapuskasing Jocelyn Roy, Siège social - Timmins
	Personnes-ressources:	Pierre Lavoie, responsable du dossier de Santé et sécurité au travail
	Personnel:	Louise Veilleux, secrétaire-rédactrice

ABSENCES: Bernard Demers, Point de service - Kapuskasing

- Ouverture de la réunion** à 10h30.
Guy Catellier souhaite la bienvenue aux membres pour l'année 2001-02. Il présente les nouveaux membres: Lucie Loranger et Louise Veilleux.
Pierre Lavoie se présente en tant que personne responsable du dossier de Santé et sécurité au travail.
- Adoption de l'ordre du jour:**
Que l'ordre du jour du 27 septembre 2001 soit accepté tel que présenté.
Proposé par Ronald Lafrenière.
Appuyé par Louis Larabie

Adoptée
- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion:**
Que le procès-verbal de la réunion tenue le 8 juin 2001, soit accepté tel que présenté.
Proposée par Lyse Cardinal
Appuyée par Marlene Lalonde

Adoptée
- Révision de la liste des membres:**

4.1 **Démission - Ghislain Leboeuf**

Guy Catellier fait la lecture de la lettre de démission de Ghislain Leboeuf en tant que représentant des travailleurs-es - FEESO. Ghislain doit laisser sa place auprès du comité en raison de son congé de paternité et de son engagement auprès de la municipalité de Kapuskasing. Lucie Loranger remplace donc Ghislain Leboeuf.

3.2 **Révision de la liste des membres du Comité Mixte:**

Guy Catellier explique les raisons pour lesquelles Lucie Hatton est devenue membre agréée du comité et souligne l'importance du comité ainsi que la présence des membres aux réunions. Louise Veilleux remplace donc Lucie Hatton en tant que secrétaire du comité. Roger Gauthier propose qu'une deuxième personne soit nommée dans chacun des sites comme substitue en l'absence de la personne responsable. Une note de service sera envoyée dans tous les sites.

3.3 **Budget - Santé et sécurité:**

Guy Catellier souligne que dans le passé il n'y avait pas de budget pour le Comité Santé et sécurité au travail. Suite à une demande auprès de Michel St-Louis et de Pierre Lavoie, il fait une présentation du budget alloué. Il mentionne que le budget n'inclut pas les "réparations" dans les écoles.

5. **Carnet de vérification:**

Jocelyne Roy fait la présentation du *Journal et registre de vérification* distribué aux écoles. Il précise la fonction et l'importance du carnet en raison des exigences de la compagnie d'assurance OSBIE. Il explique aussi l'importance des formulaires d'inspection à compléter mensuellement et annuellement. Il est suggéré que ce journal soit dans un endroit très accessible dans chacun des sites. Lyse Cardinal propose que le journal soit présenté à chacune des familles d'écoles pour s'assurer que tout soit clair. Jocelyn Roy propose qu'une note de service soit envoyée au directeur de l'éducation et aux agents-es de supervision précisant l'importance du comité de santé et sécurité au travail et pour demander d'allouer du temps pour les présentations concernant santé et sécurité aux réunions des directions d'écoles. Les concierges recevront la formation nécessaire pour l'usage du Journal et registre de vérification.

6. **Horaire des inspections du lieu de travail:**

Guy Catellier explique la fonction du cartable *Horaires des inspections du lieu de travail*, la loi concernant les inspections des lieux de travail et l'importance du suivi pour faire les réparations nécessaires. Les concierges sont responsables d'inspecter par exemple: porte brisée, tuile cassée, etc... Trois personnes sont responsables des inspections: Claude Beaulac, Guy Catellier et Jocelyn Roy. Ils s'occupent d'établir un horaire des inspections.

7. **Logiciel Parklane:**

7.1 **Matières dangereuses utilisées au travail:**

Jocelyn Roy a reçu un cédérom du logiciel comprenant les fiches signalitiques SIMDUT. Le logiciel offre le même gabarit pour toutes les fiches et il est compatible avec toutes les différentes compagnies. Toutes les écoles ont reçu un cédérom pour imprimer le cartable des fiches SIMDUT. Par contre, Jocelyn s'occupe d'imprimer les fiches pour le cartable pour assurer l'uniformité dans tous les sites. Le cartable comprendra tous les produits utilisés par les écoles. Nous regardons la possibilité d'installer le logiciel sur un serveur pour qu'il soit accessible aux directions d'écoles, concierges et autres personnes concernées. C'est la responsabilité du conseil de demander aux fournisseurs de nous remettre les fiches signalitiques.

Pause pour le dîner: 12h00

Retour en réunion: 12h45

7.2 **Produits chimiques:**

Un inventaire des produits chimiques dangereux qui ne doivent plus être dans les écoles doit être fait. Présentement, trois écoles ont fait l'inventaire de ces produits.

Il reste à trouver une compagnie prête à faire la cueillette, d'établir une date et de coordonner la cueillette. Guy Catellier s'occupe de communiquer avec une compagnie pour les procédures de la cueillette. Par la suite, une note de service sera envoyée aux écoles pour demander une liste des produits chimiques dangereux et la quantité. Les contenants devront être identifiés avec la date. La note de service comprendra aussi les procédures et tout autres détails de la cueillette.

Une liste des produits chimiques acceptables dans les écoles sera élaborée ainsi qu'une liste des produits non-acceptables.

8. **Communiqués / Préventions:**

Guy Catellier propose d'envoyer à tous les mois un communiqué sur la santé et la sécurité au travail dans tous les sites. Le communiqué pourrait parler de différents sujets tels que: produits dangereux, utilisation d'un outil, prévention, etc...

Lyse Cardinal propose qu'à chacune des rencontres du personnel d'école, le communiqué soit présenté au personnel pour souligner le comité de santé et sécurité au travail.

Lucie Hatton recommande que le premier communiqué présente le comité de santé et sécurité au travail et parle du mandat du comité.

Guy Catellier distribue un exemplaire d'un communiqué rédigé par Lucie Hatton et lui-même.

Louis Larabie propose de mettre le communiqué accessible par le système de courrier électronique First Class. Les deux options seront utilisées.

9. a) **Rapport sur les accidents survenu au travail**
b) **Statistiques des dernières années**
c) **Rapport d'incident des élèves OSBIE 4/98**

Lucie Hatton présente le rapport sur les accidents survenus au travail pour la période du 1er juin 2001 au 31 août 2001. Sur un total de dix réclamations, nous avons neuf cas qui ont exigé des soins de santé et un cas en temps perdu.

Elle présente ensuite la comparaison des coûts entre l'année 1999-2000 et 2000-2001.

10. **Instruments de vérification:**

Guy Catellier présente la liste des bandes vidéo et la liste des instruments de vérification disponibles, par exemple: lecteur de moisissure. Il mentionne que tous ces articles sont disponibles à tout le personnel du Conseil. Pour les emprunter, il s'agit tout simplement de communiquer avec lui au point de service de Hearst. Une note de service sera envoyée dans les écoles pour les aviser de la disponibilité de ces listes.

Tout ajout à ces listes sont acheminées à Guy Catellier.

11. **Révision de la politique #3104:**

Discussion de l'ajout de la page 2 - **Méthode de suivi** à la politique #3104 - La santé et la sécurité.

Guy Catellier clarifie le rôle de Pierre Lavoie au sein du comité Santé et sécurité au travail. Le dossier de santé et sécurité est redevable au secteur de l'entretien.

Le rapport du suivi aux membres du Conseil est préparé par Guy Catellier et Lucie Hatton. Par contre, Pierre Lavoie est responsable de faire la présentation aux membres du Conseil.

L'article **c) le nombre et le montant budgétaire alloué pour des rénovations ou réparations afin d'assurer**

la santé et la sécurité des membres du personnel est mis en question. Le comité n'a aucun contrôle des coûts associés à la santé et sécurité au travail puisqu'il est difficile de différencier ces coûts à ceux des réparations.

Roger Gauthier propose de s'informer pour clarifier l'article c) avant de faire la recommandation au Conseil de l'enlever de la politique. Guy Catellier s'en occupe.

Roger Gauthier suggère d'identifier les situations santé et sécurité pour être capable de déterminer les coûts dans le budget.

12. **Plainte reliée à la santé et à la sécurité:**

Guy Catellier présente un document énumérant les étapes et procédures pour faire une plainte au comité sur la santé et sécurité au travail.

13. **Autres:**

Guy Catellier présente une affiche pour identifier les *Premiers soins* dans les couleurs appropriées. Une affiche sera envoyée dans tous les sites.

Il est mentionné qu'il y a un manque de personnes formées en *Premiers soins*. La prochaine formation aura lieu en 2002. Une personne par site pourra participer à cette formation. Les coûts et la formation pour *Premiers soins* reviennent à la direction de l'école.

Les représentants et représentantes de santé et sécurité au travail devront faire la vérification dans chacun de leur site afin de savoir qui est qualifié en *Premiers soins*.

14. **Prochaine rencontre - le jeudi 6 décembre 2001:**

La prochaine rencontre aura lieu avec l'utilisation de la vidéoconférence. Lucie Hatton s'occupe de faire la communication nécessaire auprès de Micheline Seaton pour la réservation.

15. **Levée de la séance:**

Levée de la séance à 14h00.

Proposé par Louis Larabie

Appuyé par Steve Guertin

Adoptée

Date

Roger Gauthier, co-président

Ronald Lafrenière, co-président